

L'ÉCOLOGIE EST-ELLE UN HUMANISME ?

Par
Jean-Pierre SUEUR,
Député-Maire d'ORLÉANS

L'ÉCOLOGIE EST-ELLE UN HUMANISME ?

La question paraîtra incongrue. Elle me paraît centrale. Comment ne pas voir, en effet, dans la fébrilité avec laquelle nos partis et "courants de pensée" se peignent en vert une nouvelle forme d'opportunisme, symptomatique, comme toujours, d'un déficit de la pensée ?

Pour avoir avec Michel de la Fournière, Rémy Blondel, Antoine Prost et beaucoup d'autres, mis, depuis vingt ans, au centre de l'action politique menée à Orléans et dans le Loiret, la défense du cadre de vie, pour avoir, dès le premier tour des dernières élections municipales, choisi de faire alliance avec les Verts, je ne pense pouvoir être taxé de méconnaître les problèmes de l'environnement, de mépriser les forces politiques qui s'en réclament ou de mésestimer les dégâts induits par une "croissance" qui, sous certaines de ses formes, est réellement dévastatrice. Tout au contraire.

Mais je vois dans ces choix une raison supplémentaire pour tenter d'analyser ce qu'on appelle aujourd'hui écologie et qui — à mon sens — n'existe comme telle qu'au prix d'un certain nombre

d'ambiguïtés. Car dans la sphère appelée "écologie", des préoccupations vitales pour l'espèce humaine et pour la société côtoient des discours très démagogiques. A nous de démêler l'écheveau.

C'est ainsi, pour commencer, que le poujadisme contemporain se pare souvent du séduisant plumage de l'écologie. Il n'empêche que cela reste le poujadisme, et qu'il me paraît sain de continuer à l'appeler par son nom. Il y a pratiquement toujours des raisons "écologiques" de s'opposer à la construction d'une route, d'une autoroute, d'une ligne TGV, d'une usine de traitement d'ordures ménagères ou d'une entreprise plus banale encore.

La France pullule de ceux qui s'opposent farouchement à ce que la route passe dans leur jardin. C'est d'ailleurs compréhensible. La concertation, hautement réclamée, change peu les données du problème. Et comme cela vaut pour toutes les routes et pour tous les jardins, il faudrait naturellement conclure de la somme des discours tenus sur ces sujets qu'on ne doit plus faire de route, ce qui est absurde. Faut-il pour autant saccager les paysages ? Non, bien sûr. Il y a des sites qu'il faut absolument préserver. Mais il faut

affirmer, au risque d'être incompris, que le point de vue localiste ne peut pas être le seul pertinent, puisque la somme des points de vue localistes aboutit nécessairement à une somme de contradictions.

Si l'écologie a ainsi fourni un argument facile aux défenseurs d'intérêts particuliers de toute sorte, il serait toutefois injuste de leur assimiler l'ensemble des militants politiques se réclamant de la cause écologique qui, le plus souvent, se préoccupent bien davantage de l'intérêt général, de l'intérêt de l'espèce, de celui de la planète, que d'intérêts particuliers. En revanche, certaines des conceptions qui fondent "l'écologie politique" me paraissent devoir être critiquées. Il en va ainsi de l'idée qui, peu à peu, gagne du terrain, selon laquelle l'intervention de l'homme dans la nature serait, par essence, assimilable à une pollution, et le progrès se traduirait nécessairement par une perversion ou un dysfonctionnement d'un ordre naturel des choses qu'il faudrait à tout prix "préserver" (le terme est significatif) des agissements de l'espèce humaine. Cette idée rarement explicite, sous-tend de nombreux discours. Elle renvoie aux traditions philosophiques qui conçoivent l'homme comme extérieur à une nature distincte de lui, et qui serait naturellement bonne. Ces traditions ont eu leurs chantres dans notre littérature et dans notre histoire. Elles ne se sont pas éloignées de thèses environnementalistes contemporaines qui aboutissent à la négation du politique, toutes les pratiques appelées communément politiques devenant alors équivalentes par rapport à l'intégrité de ce qui est appelé nature — et qui est, en fait, la nature sans l'homme, construction artificielle par excellence.

Ce choix de philosophie politique, je l'appellerai "intégrisme écologique". Il consiste à considérer qu'une certaine idée — à mon sens artificielle — de la nature peut servir de fondement à une démarche politique globale.

Par rapport à cette option philosophique, les partis, courants de pensée et associations, se réclamant de l'écologie me paraissent être en réalité très partagés. Il va donc de soi que je n'identifie ce que j'appelle ici "intégrisme écologique" à aucune instance précitée. Il n'en reste pas moins que,

d'une certaine manière, cette conception radicale structure le débat sur le sujet. Il faut donc prendre le temps de l'analyser et de la critiquer.

L'intégrisme écologique conduit nécessairement à considérer que toutes les politiques, y compris celle de Le Pen, se valent, et à fonder l'identité du mouvement écologique dans cette équivalence même, qui permet de construire une prétendue alternative globale, et donc d'exister contre la politique tout entière.

Or cette alternative globale est un leurre. Mais dans un univers politique qui manque singulièrement de rêve, ce leurre occupe la case vide de l'utopie.

Faut-il combattre ce leurre ? Je le crois. Parce que, comme l'a montré Marcel Gauchet, l'amour de la nature devient vite, dans ce système intégriste, le corollaire de la haine des hommes. Parce que l'intervention de l'homme dans le milieu qui est le sien a été, à l'évidence, source de fabuleux progrès — l'histoire de la médecine et de l'hygiène le démontre —, même si elle fut, aussi, dévastatrice. Parce qu'il serait absurde de nier les bienfaits dus aux progrès de la science et des technologies en agriculture, même s'il est également vrai — Miguel Angel Asturias l'a montré mieux que quiconque — que les excès de productivité pouvaient mettre en cause l'existence même d'un terreau lourd de promesses et de signification pour tant de civilisations.

On voit bien que l'objectif, loin de s'identifier à l'alternative écologique globale", consiste à trouver la bonne mesure, à faire en sorte que le progrès pour l'homme l'emporte sur la nuisance, et, plus encore, à faire en sorte que le progrès consiste également, — consiste d'abord —, à réduire, à détruire et à prévenir la nuisance, c'est pourquoi il est heureux que se développe jour après jour une ingénierie de l'environnement.

Mais la réponse à l'intégrisme écologique est, plus profondément, d'une autre nature. Elle relève de deux notions qui, du point de vue de l'intégrisme, et parce que, par définition, ce dernier ordonne, en l'espèce, toute explication et toute prospective au concept artificiel du bien absolu identifié à la nature dans l'homme, ou à

l'utopie de l'humanité se fondant dans le cours de la "nature sauvage", ne sont pas pertinentes pour lui. Ces notions sont la démocratie et la justice.

La démocratie d'abord. On découvre aujourd'hui combien les totalitarismes ont, à l'Est, laissé proliférer durant des décennies les catastrophes pour l'environnement. Il y a un rapport très étroit entre la capacité, pour quiconque, à s'exprimer, à contester, à proposer, à observer et la possibilité pour la société d'éviter de telles catastrophes. Mais ce qui vaut pour l'environnement vaut aussi pour l'être humain. De Soljenitsyne à Kundera, les romanciers ont amplement illustré les millions de catastrophes humaines engendrées par ce système. Autrement dit, ce qui arrive à l'environnement n'est pas différent de ce qui arrive à l'homme. Ces deux séries de phénomènes ont la même cause : l'absence de démocratie. Il n'y a pas un déterminisme environnementaliste dont les désastres humains, les malheurs pour la société et l'absence de démocratie seraient la conséquence. C'est le contraire, qui est vrai.

De même, l'inégalité est très souvent la source des dégâts de l'environnement. Ce n'est pas un hasard si le mot exploitation exprime à la fois la mise en valeur du sol, sa destruction le cas échéant et l'idée de domination : les saccages écologiques sont d'abord le fruit de l'exploitation, en ce dernier sens du terme. Ce n'est pas un hasard si tant de pays du Sud souffrent de ce qu'on a détruit leurs équilibres écologiques et de ce qu'on a soutiré, sans contrepartie décente, leur ressource naturelle au bénéfice des pays du Nord. Ce n'est pas un hasard non plus si, dans nombre de ces pays, les préoccupations écologiques sont encore perçues comme un luxe pour pays riches. En nos pays développés eux-mêmes, il est de beaux quartiers et d'autres qui le sont moins ; l'appropriation de l'espace reste socialement connotée : HLM ou maison individuelle, Paris, banlieue ou grande banlieue, possession d'une résidence secondaire ou non. La spéculation foncière atteint dans les capitales et les grandes villes des chiffres sans précédent. Certes tous les phénomènes de saccage de l'environnement ou de pollution ne trouvent pas leur source dans les inégalités sociales ; il est des cas où la croissance industrielle elle-même

induit de graves nuisances, comme l'actualité des dernières années l'a montré. Mais l'on va trop vite en besogne lorsqu'on en déduit — comme le fait l'intégrisme écologique — qu'eu égard à l'atteinte portée à l'environnement le système économique en vigueur, libéral ou collectiviste, le mode de production, les rapports au sein de la production, tout cela est neutre, donc second, et justifie en conséquence la prétention totalisante de l'écologie. En effet, dans le cas d'un système collectiviste le dysfonctionnement renvoie au déficit de démocratie précédemment évoqué, le droit à l'information, à l'enquête, à la polémique, à l'expertise contradictoire ayant été purement et simplement bafoué ; cela renvoie aussi aux inégalités institutionnelles entre les décideurs, censés être, dans tout système totalitaire, les propriétaires de tout le pouvoir disponible et de tout le savoir potentiel, et tous les autres. Si le système est "démocratique", cela renvoie également à un déficit dans l'exercice de la démocratie.

L'arbitrage n'a pas été le bon entre les moyens mis en oeuvre pour produire tel bien ou tel service et les moyens mobilisés pour prévenir les risques, limiter ou réparer les nuisances engendrées ; l'arbitrage n'a pas été le bon dans le choix de décider de cette production, ou de ce site de production, eu égard aux risques pour l'environnement ; mais cela renvoie aussi, en définitive, à des arbitrages financiers entre les investissements consentis pour le bénéfice d'une entreprise, ou d'une communauté et les investissements consentis à court, moyen et long terme pour le bien commun de la société.

Dans une telle logique, l'écologie devient une composante essentielle du combat pour l'approfondissement de la démocratie et pour le développement de la justice. Et l'on sort de l'intégrisme écologique, qui n'apporte en lui-même aucune réponse à ces deux préoccupations puisque, s'agissant de la première, la pensée écologique bute immédiatement, en son propre domaine, sur la question de savoir qui décide, comment, et selon quelles procédures — bref, sur la

question du politique —, et que, s'agissant de la seconde, on ne voit pas en quoi le respect le plus attentif possible de l'environnement engendrerait spontanément une société moins inégalitaire.

Sur le plan organisationnel, cela me paraît cohérent avec l'existence d'une mouvance ou d'un mouvement écologique — mais non avec un parti, l'écologie n'apportant en elle-même pas de réponse aux deux questions centrales de la politique (l'extension de la liberté) et du combat contre l'injustice (et donc, de la mise en oeuvre du principe de l'égalité). Sauf à ce que sous le vocable de parti écologique se cache en fait au prétexte d'écologie — à propos d'écologie —, un parti qui reprendrait essentiellement à son compte le double idéal de progrès vers l'égalité et vers une démocratie plus profonde qui caractérise le socialisme démocratique. Il s'agirait alors, en fait, d'un Parti Socialiste bis. Et ce serait le signe que le Parti Socialiste n'aurait pas fait son travail.

Au total, la question écologique renvoie à une maîtrise du progrès donc à l'idée — fondement de tout humanisme — que l'homme peut maîtriser le cours des choses, ou du moins une partie du cours des choses : il y a toujours eu des catastrophes, et, entre hasard et nécessité, il est probablement aussi hâtif d'affirmer qu'il peut tout maîtriser que de proclamer qu'il ne peut rien maîtriser. La question écologique renvoie à l'idée que, dans le champ d'action qui est le sien, et qu'il lui revient d'élargir sans cesse, l'homme peut maîtriser le progrès afin que celui-ci en soit vraiment un pour lui-même et pour son environnement. Aux antipodes du libéralisme, qui préconise une démission collective au profit de la main aveugle du marché, l'humanisme écologique s'oppose également, et avec autant de force, à la bureaucratie et au totalitarisme au

sein desquels le droit à la décision est toujours arbitrairement confisqué par un individu ou une caste. Il appelle, en fait, un approfondissement de la démocratie, et notamment : une extension des droits des associations; une décentralisation renforcée (dans laquelle les pouvoirs dévolus aux différentes instances correspondront mieux à leur représentativité effective et la Région gèrera une réelle instance d'aménagement du territoire); une extension de la séparation des pouvoirs et des droits du Parlement entraînant des possibilités d'investigations approfondies, de manière à ce que l'on sorte effectivement des situations absurdes où l'on voit — pour ce qui est du nucléaire, par exemple — les capacités d'expertise des décisions prises largement dépendantes des décideurs eux-mêmes.

L'humanisme écologique appelle, en outre, une gestion plus égalitaire (ou moins inégalitaire) de l'espace. C'est un important défi qui, là encore, ne saurait être relevé par la confiance aveugle aux lois du marché. Il s'agit de dépasser tous les poujadismes du localisme dans une vraie maîtrise de l'occupation de l'espace permettant d'éviter à la fois la folle spéculation des centres villes, l'anonymat des banlieues, le mitage du paysage suburbain, et la désertification de départements entiers, d'organiser, en fonction de tout cela, la localisation des activités industrielles et commerciales, les infrastructures, d'optimiser les progrès attendus par rapport aux nuisances induites. Vaste chantier: le défi écologique appelle une grande politique d'aménagement du territoire, qui s'impose à la plupart des ministères et des décideurs et qui soit l'un des actes majeurs du gouvernement, pour le court comme pour le long terme.

Une telle politique ne saurait, bien entendu, se limiter au territoire national. C'est au niveau mondial qu'il faut mettre en oeuvre une politique de gestion de l'espace et des ressources disponibles plus égalitaire, mieux maîtrisée, par rapport à l'enjeu que constitue le bien commun de 6 milliards d'êtres humains. Formidable défi que toutes celles et tous ceux qui se réclament du socialisme démocratique doivent avoir le souffle et l'audace d'affirmer — et de relever.